

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2022 A 18 H 00 A LA MAIRIE

CONVOCAION : 25 NOVEMBRE 2022

PRÉSENTS : MR ESCOFFIER Patrice, maire, MMES PAILLARD Sandrine, GORDILLO Nathalie, MRS MARTINAT Hervé, GACHON Wilfried, MMES REYNAUD Hélène, GRACIA-GARAY Sylvie, VICTOURON Nadège, MRS REYNAUD Guy, ROUBY Sébastien, GUENARD Jérôme,

ABSENTS : MR CLOCHE.

Excusés : MRMARTURIER Christophe donne procuration à MR ESCOFFIER Patrice  
MME VALLON Marielle donne procuration à MR REYNAUD Guy

Secrétaire de séance : MME PAILLARD Sandrine

### CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF au 01 Janvier 2023

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ en retraite de Madame COULAUD Véronique, adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe, permanent à temps non complet de 31 H hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 .

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe en raison des nécessités de service et du bon fonctionnement de celui-ci, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe permanent à temps non complet de 32 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

*Une délibération est prise à l'unanimité des présents pour créer ce poste et autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.*

### APPROBATION DES TRAVAUX ET DU FINANCEMENT ESTIME PAR LE SDED – RD 235 – ROUTE DE VISAN

#### Effacement et fiabilisation des réseaux électriques

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune :

#### Effacement et fiabilisation des reseaux électriques – Route de Visan

Dépense prévisionnelle HT :	131 439.26 €
Financements par le Territoire d'Energie Drôme :	105 151.41 €
<b>Participation communale :</b>	<b>26 287.85 €</b>

Dissimulation des réseaux téléphoniques – Route de Visan

Dépense prévisionnelle HT de génie civil :	46 876.34 €
Financement Territoire d'Energie Drôme :	14 062.90 €
<b>Participation communale :</b>	<b>32 813.44 €</b>

## Travaux de câblage HT

Plan de financement prévisionnel :	2 024.25 €
Financement Territoire d'Énergie Drôme :	607.28 €
<b>Participation communale :</b>	<b>1 416.97 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve

- Le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme
- Le plan de financement

et donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Madame VICTOURON Nadège arrive à 18 H 15

## **DELIBERATION SERVICE COMMUN APPLICATION DU DROIT DES SOLS**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le Conseil Communautaire a proposé, lors de sa séance du 03 novembre 2022 au regard de la mise en œuvre de la dématérialisation et du nombre de dossiers reçus :

- D'acter l'adhésion de la commune de Bouchet au service commun ADS en date du 1<sup>er</sup> mars 2022
- D'autoriser la sortie de la commune de Saint Paul Trois Châteaux du service ADS en date du 31 mars 2022

Il est demandé également d'approuver les termes du projet de convention de service commun application droit des sols après modifications.

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver les termes de la convention de services ADS et autoriser le Maire à la signer ainsi que tout document y afférent.

Conformité : un rendez-vous est pris avec le propriétaire d'une construction pour vérification de la conformité.

## Questions diverses

### TRAVAUX

#### Cantine scolaire

Une réunion de chantier a lieu tous les mardis à 14 H sur place. Le calendrier des travaux est respecté. La couverture devrait être réalisée fin janvier.

#### Allée des Pins

Les travaux sont en cours ; Il reste le traçage des places de parking et la plantation des végétaux.

## Mairie

Suite à un dégât des eaux, les travaux de toiture ont été effectués par l'entreprise SUZE BATIMENT ; en attente de devis pour les travaux placo, peinture et plancher ;

Des travaux d'étanchéité doivent être réalisés dans les appartements communaux au-dessus de la mairie (infiltration par Vélux et solin au-dessous des fenêtres des locataires ) ;

## Lotissement « la Granière »

Les voies n'ont pas été rétrocédées à la commune ;

Problème d'éclairage public : il n'y a pas de câble dans les fourreaux ;

## Illumination de fin d'année

L'installation des guirlandes et décors se fera le 06 décembre par le personnel technique.

## Camion Voirie

Un nouvel expert a été nommé. Il est envisagé la recherche d'un autre camion.

Le site « portail et hangar » sera sécurisé.

## C.C.A.S.

Goûter spectacle intergénérationnel le 26 janvier 2023 à 14 H 30

Spectacle : Clown et magie

Galette des rois partagée à l'issue de la représentation

Des invitations vont être envoyées à toutes les personnes de plus de 70 ans.

Une invitation sera faite aux résidents de l'EHPAD « Résidence de la Tour ».

## Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 13 janvier 2023 à 18 H.

## Eclairage public

Devis en attente auprès du Syndicat d'Electricité de la Drôme pour mettre en lumière (5 points lumineux) l'église et le château.

Eclairage vieillissant du village et du stade : des devis seront demandés

## Cimetière

Les emplacements de concessions au « nouveau cimetière » seront matérialisés par les employés communaux.

Mark BLACKETT, paysagiste prépare les futures plantations.

FIN DE SEANCE : 19 H 10